



Travailleurs sans papiers du piquet Chronopost Alfortville Régularisation pour tous, retrait des OQTF Rassemblement à la préfecture de Créteil, Vendredi 28 mars - 16H

Il y a 3 ans, 18 travailleurs sans-papiers exploités par Chronopost dans un système de sous-traitance en cascade se sont mis en grève pour défendre leurs droits et leur régularisation. Cette grève a pris le relais d'une première lutte, en 2019/2020, qui avait permis de faire régulariser 73 travailleurs sans-papiers.

Les grévistes ont été rejoints et sont appuyés par des dizaines d'autres travailleurs sans-papiers, présents sur le piquet et dans toutes les manifestations, et par de nombreux camarades dont la régularisation avait été refusée lors du 1^{er} conflit de 2019.

Une lutte contre un patronat voyou protégé par l'Etat !

Chronopost est une filiale colis du Groupe La Poste, dont l'Etat actionnaire est le véritable propriétaire. Cette entreprise à capitaux publics exploite sans vergogne des travailleurs sans-titre de séjour, au vu et au su de toutes les autorités.

Elle recourt au système de sous-traitance en cascade, et pratique le marchandage de la force de travail pour comprimer ses coûts de main d'œuvre, dans le cadre du dumping social effréné qui règne dans ce secteur de la logistique.



Elle sous-traite ses chantiers à des entreprises comme Derichebourg, qui elles-mêmes ont recours à des boîtes d'intérim pour recruter en masse des travailleurs sans-papiers qu'elles exploitent jusqu'à la corde.

Bien entendu, ces patrons pratiquent un véritable pacte de silence et de mensonge, et refusent totalement de reconnaître la moindre responsabilité dans ce système d'exploitation des travailleurs sans-titre.

Ces exploiters de la misère des migrants n'ont jamais accepté de délivrer les documents d'entreprise permettant la régularisation de ces travailleurs par les préfectures.

La Poste a cependant été condamnée en décembre 2023 au TJ de Paris pour non-respect du devoir de vigilance, concernant précisément ce recours au travail sans-titre dans le cadre du système de sous-traitance.

Mais jamais les différentes autorités (ministère du travail, de l'intérieur, de l'économie) qui ont soit la tutelle, soit le pouvoir de contrôle de La Poste, ne se sont mouillées dans cette affaire. Bien au contraire, elles ont constamment elles aussi regardé ailleurs, et abandonné les travailleurs exploités à leur sort.

Ces autorités avaient pourtant tous les éléments fournis par les représentants des travailleurs en lutte, prouvant l'ampleur du système d'exploitation mis en place par La Poste et ses sous-traitants. De même, les services de la Direction du travail du Val-de-Marne, pourtant alertés depuis 2019, n'ont jamais diligenté de véritable enquête sur les pratiques de La Poste, protégeant de fait ses dirigeants.

La collusion politique de ces responsables de l'Etat avec ce patronat, que les travailleurs dénoncent comme « patrons voyous », est évidente.

La préfecture du Val-de-Marne en mode combat

Dès le début de cette lutte, en décembre 2021, la préfecture du Val-de-Marne a adopté une tactique de déni, de refus de tout dialogue, de tentative de division et de pourrissement. Elle refusait toute négociation collective sur les conditions de dépôt de dossiers.

Mais de façon perverse, sa communication, pendant des mois, était de se plaindre qu'aucun dossier de demande de titre n'était en sa possession...



Après des mois de lutte, début juin 2023, 32 dossiers de demande de carte de séjour d'occupants du piquet, dont les 18 Chronopost, ont été déposés en préfecture à Créteil. Les représentants de la préfecture indiquaient que ces dossiers **seraient traités de « façon bienveillante selon le dossier », et que les déposants « ne devraient pas être déçus ».**

Devant les représentants de la lutte et des élus, **les représentants de la préfecture s'engageaient à plusieurs reprises à ne pas délivrer d'OQTF en cas de refus de délivrance de titre à ces travailleurs.**

Suite à ce dépôt, seuls 15 travailleurs ont été régularisés, dont 4 des 18 travailleurs ayant travaillé à Chronopost.

On était donc loin du compte, ce qui justifiait de continuer la mobilisation.

Sur les 17 dossiers encore à l'examen en préfecture depuis juin 2023, aucun échange avec la préfecture depuis...le 7 mai 2024 ! Il était clair que la préfecture misait à fond sur le découragement.

Malgré cela, les travailleurs du piquet Chronopost Alfortville tenaient bon, multipliaient les manifestations, et participaient aussi activement à toutes les mobilisations contre les attaques visant l'immigration

Le 31 octobre 2024, la préfecture faisait évacuer le piquet de grève devant Chronopost Alfortville par une intervention massive et musclée des forces de police, détruisant au passage les effets personnels de nombreux occupants.

Depuis l'évacuation du piquet, les travailleurs ont maintenu des rassemblements tous les vendredis devant la préfecture.

Et maintenant, une pluie d'OQTF !

Le mercredi 12 février, une imposante manifestation réunissait à Créteil associations, syndicats, partis, élus, avec les collectifs de sans-papiers, pour protester contre les méthodes maltraitantes de la préfecture du Val-de-Marne concernant les démarches des personnes étrangères. Une délégation était reçue par des représentants du préfet. La situation du piquet Chronopost était abordée. *A aucun moment, les représentants de la préfecture n'indiquaient la délivrance d'OQTF.*

Or le vendredi 14 février, les premières OQTF visant nos camarades tombaient ! Elles avaient été signées par le préfet le 10 février, et postées ce même 12 février, jour de la rencontre à la préfecture !!!

Une provocation qui ne nous fera pas renoncer !

Cette façon honteuse de procéder, qui foule aux pieds la parole engagée des autorités, témoigne du niveau d'indignité atteint dans l'application des consignes discriminatoires émanant d'un gouvernement qui se complait dans les débordements racistes et les politiques xénophobes. Ils ne parviendront pas à briser les travailleurs du piquet Chronopost d'Alfortville !

Retrait des OQTF !

Régularisation de tous-tes les sans-papiers !

Soutien financier à la lutte : <https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortville>